

INFO ÉVÉNEMENT

Orléans, le 15 février 2022

Arrivée de la course cycliste Paris Nice le 7 mars 2022

Nature et lieu de l'événement

Le 7 mars prochain, la ville d'Orléans accueille l'arrivée de la seconde étape de la course cycliste Paris Nice.

Compte tenu de la nature de l'événement et du nombre important de visiteurs attendus, certains boulevards seront interdits à la circulation et plusieurs parkings seront fermés, notamment autour du boulevard Alexandre-Martin.

Dates et horaires :

du 6 mars, à 18h, au 7 mars, à 22h

Impact sur le stationnement et la circulation

Le stationnement sera interdit du dimanche 6 mars 18 h au lundi 7 mars, 22 h, depuis la place Halmagrand jusqu'au boulevard Saint-Euverte sur l'ensemble du parking et du boulevard Alexandre-Martin, du parking et du boulevard Pierre-Segelle, contre-allée comprise, et de l'avenue Jean-Zay.

Le stationnement sera interdit du dimanche 6 mars, 16 h, au lundi 7 mars, 22 h, sur le parking Aristide-Briand, situé à l'Est de la rue Louise-Weiss.

Lundi 7 mars, de 6 h 30 à 22 h, boulevard de Verdun, l'accès à la grande trémie sera interdit.

Lundi 7 mars, de 6 h 30 à 22 h, la circulation sera interdite entre la place Halmagrand et la rue Louise-Weiss sur la partie Nord des boulevards Alexandre-Martin, Pierre-Segelle et avenue Jean-Zay.

Lundi 7 mars, de 6 h 30 à 22 h, la circulation sera interdite entre la place Halmagrand et l'avenue Jean-Zay sur la partie Sud des boulevards Alexandre-Martin et Pierre-Segelle.

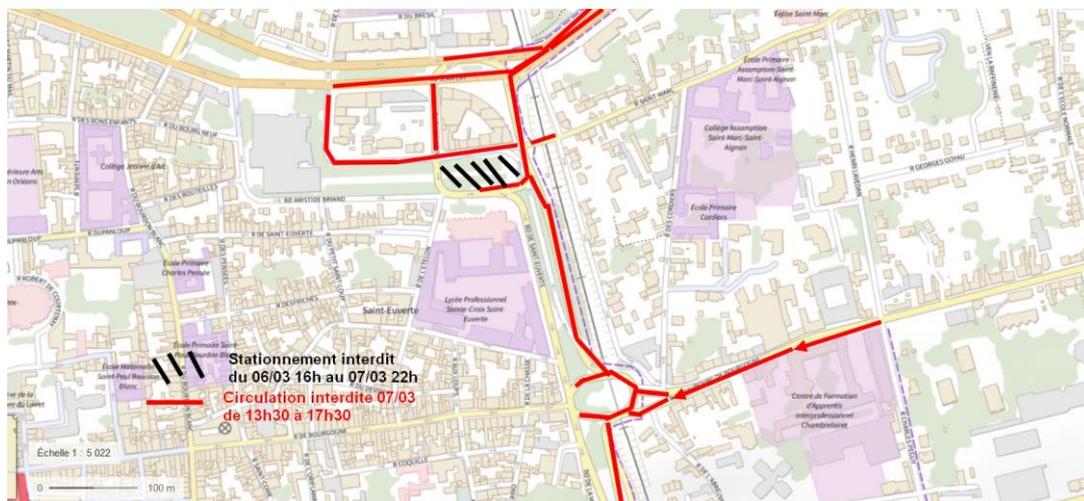
Lundi 7 mars, de 6 h 30 à 22 h, la circulation sera limitée aux riverains et aux commerces faubourg Saint-Vincent, dans sa section comprise entre le boulevard Marie-Stuart et le boulevard Alexandre-Martin, et dans les rues du Champs Rond et de la Manufacture.



www.orleans-metropole.fr

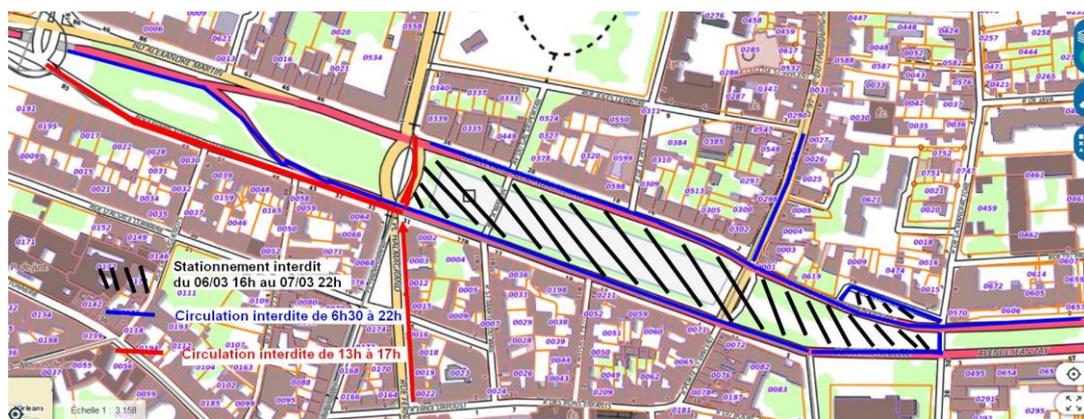
[f](#) [@](#) [v](#) [i](#) [d](#) [e](#) #Orleans





Lundi 7 mars de 6 h 30 à 22 h, les rues Général Duportail, Antoine-Petit, Saint-Martin du Mail (dans sa section comprise entre le boulevard Martin et rue Alsace Lorraine) seront mises en voie sans issue et double sens de circulation.

Lundi 7 mars, entre 13 h et 17 h, la circulation sera interdite place Halmagrand dans sa partie Est, boulevard Alexandre-Martin Sud, dans sa partie comprise entre la place Albert 1^{er} et la place Halmagrand.



Lundi 7 mars, de 13 h 30 à 17 h 30, la circulation sera interdite sur le pont Thinat dans les deux sens ; boulevard Saint-Euverte sens Sud-Nord ; avenue Jean-Zay (limitation à l'accès des riverains dans la section Marie-Stuart - Champ Saint-Marc) ; faubourg Bourgogne sens Est-Ouest, entre la rue Charles-Peguy et le rond-point Bourgogne ; bretelle d'accès au rond-point Bourgogne depuis le quai du Roi ; boulevard Aristide-Briand Nord ; rue Louise-Weiss, entre l'avenue Jean-Zay et le boulevard Aristide-Briand Nord

Vos contacts

- **Thomas RENAULT** - Adjoint au Maire, chargé des Sports
- **Service des Sports de la ville d'Orléans** - 02 38 79 26 42